



Ce dispositif permet aux étudiants de prendre part à des événements organisés par des structures associatives institutionnelles ou locales.



Je suis intéressé(e)?

Je donne 9h de mon temps à des structures associatives et/ou institutionnelles.

Bon à savoir : je suis autonome dans la recherche de mes actions citoyennes.

Cet engagement est retribué par une bourse (100€) ainsi qu'une carte avantages jeunes (réductions et offres promotionnelles).

Modalités d'accès:

- avoir entre 17 à 27 ans
- être étudiant dans un établissement de l'enseignement supérieur (post-bac) et avoir une carte étudiante à jour
- résider à Chalon-sur-Saône
- retirer un dossier d'inscription et le déposer complété à #LaPlace (réalisable une fois par an et par jeune)

Contact

#LaPlace des jeunes



laplace@chalonsursaone.fr

5 place de l'Obélisque 71100 Chalon-sur-Saône